



École Notre-Dame-Saint-Joseph
*Procès-verbal de la huitième séance
du conseil d'établissement
Année scolaire 2018-2019*

DATE : 10 JUIN 2019 - PAVILLON NOTRE-DAME

1. Accueil et présences

Constatant qu'il y a quorum, Monsieur Panneton ouvre la séance à 19 h.

Présents

M. Sylvain Panneton, parent
M. André Lamarche, parent
Mme Jessica Lambert, parent
Mme Marie-Ève Pépin, parent
Mme Carolyne Lacombe, enseignante
Mme Cindy Landry, enseignante
Mme Sylvie Proulx, enseignante
Mme Mélanie Lalonde, technicienne SDG
Mme Sonia Leroux, TES
Mme Manon Desrosiers, directrice
Mme Nancy Boisclair, directrice adjointe

Absent(s)

Mme Julie Drewitt, parent
Mme Katie St-Jean, parent
M. Jocelyn Racicot, enseignant

2. Questions du public

Il n'y a aucune question du public.

3. Adoption de l'ordre du jour

c.E.597-06-10 IL EST PROPOSÉ par Mme Pépin d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

Adopté à l'unanimité

4. Adoption et suivi du procès-verbal de la séance du 21 mai 2019

c.E.598-06-10 IL EST PROPOSÉ par Mme Proulx d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

5. Suivis

Aucun point de suivi.

6. Points à traiter

6.1 Projet éducatif 2019-2020

Madame Desrosiers présente l'ensemble du document, bien que chacun des volets ait été brièvement présenté tout au long de la démarche. Nos trois orientations sont les suivantes : accompagner l'élève dans sa réussite, valoriser de saines habitudes de vie et favoriser les relations interpersonnelles harmonieuses. De chacune des orientations découlent des objectifs, des indicateurs, de même que des cibles à atteindre d'ici 2022.

C.E.599-06-10 IL EST PROPOSÉ par M. Lamarche d'adopter le projet éducatif 2019-2020.

Adopté à l'unanimité

6.2 Listes des effets scolaires 2019-2020

À ce jour, les balises ministérielles ne sont pas toutes établies. Madame Desrosiers présente malgré tout les listes d'effets scolaires qui tiennent compte de ce qui est établi pour le moment. Tous les éléments facultatifs ont été retirés des listes.

C.E.600-06-10 IL EST PROPOSÉ par Mme Pépin d'adopter les listes d'effets scolaires présentées.

Adopté à l'unanimité

6.3 Frais exigés aux parents 2019-2020

Une fois de plus, les balises du ministérielles n'ont pas encore été rendues officielles, à l'exception du fait que les cahiers d'exercices doivent être constitués d'un ratio de 70% des pages devant servir à écrire, et 30% constitués de textes et contenus pédagogiques. Conséquemment, la même règle devrait s'appliquer aux cahiers maison. Ainsi, pour 2019-2020, les frais seraient de 3,75\$ de plus au préscolaire, statu quo en 1^{re} année, 0,70\$ de moins en 2^e année, 6,00\$ de moins pour 3^e année, il y aura un nouveau cahier d'exercice en anglais pour la 4^e, 5^e, et 6^e année, ce qui occasionne une hausse de 14,45\$ en 4^e année, 11,75\$ en 5^e année et 11,75\$ en 6^e année.

C.E.601-06-10 IL EST PROPOSÉ par M. Lamarche d'adopter la proposition de frais exigés aux parents.

Adopté à l'unanimité

6.4 Fonds à destination spéciale pour 2019-2020

Les aires de jeux extérieures au pavillon Notre-Dame nécessitent l'ajout de paillis sous les balançoires et le module de jeux, le tout au coût de 2845,63\$. Afin d'éviter que le budget annuel de l'école soit déficitaire, Madame Desrosiers propose d'utiliser les intérêts cumulés dans le fonds à destination spéciale pour aller de l'avant avec les travaux.

C.E.602-06-10 IL EST PROPOSÉ par Mme Leroux d'adopter la proposition budgétaire.

Adopté à l'unanimité

6.5 Rapport annuel à la communauté – Articles 82 & 83

Le rapport annuel sera remis lors de l'assemblée générale des parents, en septembre 2020.

6.5.1 Rapport du président

À venir

6.5.2 Coups de cœur à inscrire au rapport

Monsieur Panneton propose de s'inspirer des coups de cœurs qui ont été soulignés tout au long de l'année. En rafale de la part des membres : le hockey du côté Notre-Dame, les billets bon choix, le 42K, la comédie musicale, le marchethon.

6.6 Demande de location du gymnase

Le karaté et les Sonnor de LaPrairie souhaitent renouveler leur entente de location du gymnase du pavillon Saint-Joseph

C.E.603-06-10 IL EST PROPOSÉ par Mme Lambert d'approuver ces deux demandes.

Adopté à l'unanimité

6.7 Sorties éducatives

En raison de l'incertitude de la météo, les éducatrices des élèves de 6^e année proposent de se rendre au Dix30 pour une activité de Laser tag, plutôt qu'à La Ronde. Cette activité se tiendrait de 15 h 15 à 19 h.

C.E.604-06-10 IL EST PROPOSÉ par M. Lamarche d'approuver la sortie proposée.

Adopté à l'unanimité

7. Mot du représentant au comité de parents

La représentante au comité de parents est absente.

8. Autres sujets

Aucun autre sujet

9. Les « Coups de cœur » et faits saillants de l'école

- Monsieur Panneton précise qu'il s'agit de son dernier conseil d'établissement. Il ne renouvellera pas son mandat. Il en va de même pour Madame Lambert et Monsieur Lamarche.
- Monsieur Lamarche a un coup de cœur pour le concert de musique. La logistique était beaucoup plus facile, ce qui fait que l'ensemble de l'œuvre a été plus agréable pour tous. Madame Landry précise que c'était très touchant de voir que les élèves pouvaient vivre des réussites alors que ce n'est pas facile pour eux en classe.
- Madame Proulx a un coup de cœur pour le petit concert de musique offert du côté Notre-Dame, de même que l'activité récompense organisée par les TES à la crèmerie.
- Madame Desrosiers a un coup de cœur pour le C.É. de cette année, dont l'ambiance est agréable, et constitué de gens qui sont là pour les élèves.

10. Levée de l'assemblée

- c.E.605-06-10 Les points à l'ordre du jour ayant tous été traités, Monsieur Panneton propose la levée de l'assemblée à 18 h 58.

Sylvain Panneton
Président du C.É.

Manon Desrosiers
Directrice